

14/12/2018

Projet 1.2.3. SOLEIL pour les Accueils de Loisirs Partenariat avec Epidaure

Afin de prévenir les risques liés aux surexpositions solaires pendant l'enfance, Epidaure, le département Prévention de l'Institut Régional du Cancer de Montpellier (ICM Val d'Aurelle) propose de **déployer le projet 1.2.3. SOLEIL dans les accueils de loisirs sans hébergement (AL)**.

Déjà mis en place sur 4 territoires durant l'été 2018 (Caissargues, Céret, Fabrègues et Frontignan) pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, ce programme est voué à perdurer et à être amélioré grâce aux retours des animateurs et des enfants.

Dès 2019, les actions suivantes peuvent être **gratuitement** mises à disposition des accueils de loisirs :

Mise à disposition d'un guide d'activités, de matériel, d'information

Un guide d'activités est proposé aux animateurs. Les enfants expérimentent des activités ludiques et interactives (jeux, activités manuelles, expériences...) sur le rayonnement UV et les moyens de se protéger du soleil afin d'améliorer leurs connaissances.

Mieux renseignés sur les risques, les animateurs peuvent rendre acceptables des mesures de protection et également mettre en œuvre des modifications de l'horaire des activités extérieures.

Des documents informatifs sont affichés et des brochures sont remises aux parents.

Sensibilisation des professionnels et mise en œuvre d'un réseau social protecteur

Sensibilisation des animateurs aux dangers du soleil. En effet, les animateurs ont un rôle de modèle par rapport aux enfants : quand ils adoptent des comportements de protection solaire, les enfants dont ils ont la charge sont plus susceptibles de faire la même chose.

Les animateurs ont également un rôle d'interface avec les parents : ils peuvent échanger ou encore remettre des brochures aux parents.

Accompagnement des professionnels et création d'environnements favorables

Aide et conseils pour l'aménagement d'espaces ombragés dans les centres de loisirs (exemple : structures naturelles ou artificielles).

Favoriser des nudges (modifications apportées volontairement à l'environnement quotidien des individus pour influencer, à leur insu, sur leurs comportements) : par exemple, mettre des distributeurs de crème solaire à disposition pour inciter les enfants à avoir un comportement protecteur par rapport au soleil.

Mise à disposition d'une page Internet dédiée à la prévention solaire

Mise à disposition d'une page internet proposant de mutualiser les expériences réalisées autour de la thématique de la protection solaire entre les centres de loisirs de diverses municipalités.

www.icm.unicancer.fr/fr/prevention/123-soleil

Pour en savoir plus : Apolline BORD - Chargée de projets Epidaure
apolline.bord@icm.unicancer.fr - tel +334 67 61 30 18
www.icm.unicancer.fr - <http://www.facebook.com/InstitutCancerMontpellier>